

Paris, le 23 avril 2021

**ADDENDUM À LA BROCHURE DE CONVOCATION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 12 MAI 2021**

Tenant compte du dialogue continu avec les actionnaires, notamment dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale Annuelle de la Société convoquée le 12 mai 2021, M. Élie Girard a décidé de renoncer à 3 000 droits à actions au titre du plan d'actions de performance 2019 dont il était bénéficiaire, soit 18,9% de l'attribution initiale effectuée en 2019.

Il convient de noter que M. Elie Girard n'était pas encore Directeur Général au moment de l'attribution du plan d'actions de performance 2019. En conséquence, cette attribution ne fait pas partie de sa rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général ni des éléments soumis au vote de l'Assemblée Générale Mixte 2021.

Cette renonciation s'ajoute aux mesures de solidarité déjà consenties par M. Élie Girard, consistant en une réduction de sa rémunération fixe et variable de 30% pendant une période de trois mois de mars à mai 2020, et une renonciation à 3 000 droits à actions au titre du plan d'actions de performance 2020, soit 9,4% de l'attribution initiale effectuée en 2020, pour un effet total estimé à environ 1 million d'euros sur sa rémunération totale annuelle 2020.

* *
*